

Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL

Commune de FOURNAUDIN

4.2.10 Document graphique

Ensemble de la commune au 1/5 000ème

Plan n°4.2.10

Arrêté par délibération du Conseil  
Communautaire : le 20/08/2019

Approuvé par délibération du Conseil  
Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules CUISEY - 70003  
VINCY  
Tél : 03 84 75 46 47 - Fax : 03 84 75 31 89  
initative@orange.fr

Agence de Besançon  
Tél : 03 81 93 53 29 - initative@orange.fr

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

0 50 100 150 200 250 m

\* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012  
Plan cadastre actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

Limite de la commune concernée

Limite de zones et de secteur

Zone urbaine ou à urbaniser, voir plans au 2000

**ZONES AGRICOLES**

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

**ZONES NATURELLES ET FORESTIERES**

N Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Nf Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Emplacements réservés et numéro d'opération

Liaisons douces à conserver ou à valoriser

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Captages et périmètres (ARS) :

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

**Aqueducs et périmètres :**

Aqueduc

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné

**Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :**

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Puits / Lavoir / Fontaine

Eglise / Croix/ Monumet/ Habitats troglodytiques / sculpture

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Vergers au sein du village (V2)

Vergers de production (V1)

Bois, haies, bosquets

Milieux humides (données DREAL)

**Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :**

Axe de ruissellement

**Zone inondable (Etude IPSEAU)**

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

| Commune    | Identifiant | Nature de l'opération | Bénéficiaire          | Superficie (en m²) |
|------------|-------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Fournaudin | 10-1        | Salle des fêtes       | Commune de Fournaudin | 2003               |